



II

LA 3^e ARMÉE, LIAISON ENTRE LES DEUX AILES : SON ACTION SUBORDONNÉE A L'AILE GAUCHE DU DISPOSITIF FRANÇAIS. — LA VIOLATION PAR LES ARMÉES ALLEMANDES DE LA NEUTRALITÉ BELGE. — L'INSTRUCTION GÉNÉRALE N^o 1 DU 8 AOÛT 1914.

Ainsi, d'après les directives générales du plan 17, la 3^e armée se trouvait en position d'expectative, son action devant se régler d'après l'initiative de l'ennemi. Elle faisait liaison entre les deux ailes, et devait, pour agir, attendre la manifestation du plan de l'ennemi.

Elle demeura longtemps en attente sur ses positions, devant cette région de la Woëvre et de Briey à peine occupée par l'ennemi.

Le général Malleterre a rapporté devant la Commission de Briey, qu'avec son régiment, couverture du 5^e corps, il resta en faction, face à Briey, à Hermeville près d'Étain du 8 au 20 août. Il n'avait devant lui que quelques escadrons de cavalerie ; il envoya des officiers en reconnaissance, l'un s'approcha jusqu'à 10 kilomètres de Briey, ne trouva rien et revint sans difficulté ; un autre, le 13 août, fit une randonnée de 40 kilomètres au delà de la ligne de Longuyon et dans la direction de

Landres et ne trouva également rien. L'ennemi, conclut le général Malleterre, avait peu de forces dans la région.

Même impression du général Verraux, qui commandait la 42^e division, postée précisément en face de Briey : « Jusqu'au 14 août j'ai eu devant moi le 144^e régiment d'infanterie allemande, avec une batterie d'artillerie ; j'ai appris qu'il y avait des éléments allemands à Briey, mais très peu de monde. »

Et M. Lebrun, député de Briey, et ministre des Régions libérées, a affirmé qu'au mois d'août 1914, des gens de Briey vinrent à Verdun apporter des nouvelles et que d'autres de Verdun purent se rendre en automobile à Briey et en revenir sans avoir été inquiétés.

Ces déclarations ont été également confirmées par le général Ruffey qui commandait la 3^e armée ; il a dit avoir demandé, le 15 août, à conjuguer l'attaque des 1^{re} et 2^e armées sur Sarrebourg et Morhange avec une attaque de son armée contre les forces qu'il avait devant lui et qu'il estimait très inférieures. On lui répondit : « Défense absolue de chercher une affaire sous votre propre responsabilité. » Le général Ruffey ajoute qu'en outre de la garnison, l'effectif mobile de la place de Metz n'était que de 2 divisions et de 2.000 canons lourds, réserve pour les armées du voisinage.

L'examen des registres d'ordres de la 3^e armée corroborent ces indications (3^e Armée, Sorties).

Les Allemands avaient, le 1^{er} août à 20 heures, violé la neutralité du Grand-Duché de Luxembourg et le lendemain leurs troupes y débarquaient et prenaient ostensiblement position devant Longwy, sans pourtant pousser plus loin la démonstration, qui n'était peut-être qu'à dessein de confirmer notre haut commandement dans sa crainte d'une attaque brusquée sur Verdun et de retenir son attention sur l'Est pendant que l'ennemi montait son mouvement par le Nord.

Le 4 août, les postes de douane de Trieux, Avril et Joeuf étaient attaqués par la cavalerie ; Briey ne fut occupé que le

5 août à 8 heures, par le 21^e dragons et le 144^e d'infanterie qui poussèrent jusque vers Conflans. Peu d'activité de ces troupes. Le 7 août, la 3^e armée télégraphie au G. Q. G. qu'on a l'impression, d'après les reconnaissances d'avions, « qu'il n'y a rien derrière le rideau Metz-Thionville ». Le 5 août, un rapport de la 3^e armée au G. Q. G. à 19 h. 45, expose qu'on n'a relevé comme régiments ennemis que le 144^e d'infanterie et le 12^e chasseurs à cheval vers Conflans, les 13^e et 21^e dragons dans la région Oze-railles et Fleville et plus au nord les 7^e et 14^e hussards. Cet ennemi est peu entreprenant : il pousse une pointe le 8 vers Spincourt, met le feu à Fleville (1).



Cette immobilité de la 3^e armée trouve son explication dans les variations successives que la manœuvre ennemie apportait aux plans de notre haut commandement.

Il faut rappeler ici les conditions où se produisit la violation de la Belgique.

Le 2 août, à 19 heures, le ministre d'Allemagne à Bruxelles avait informé le gouvernement belge qu'ayant appris l'intention de l'armée française de franchir la Meuse entre Givet et Namur, et craignant que la Belgique ne soit pas, malgré sa bonne volonté, en mesure de repousser sans secours une marche française d'un si grand développement, le gouvernement allemand se voyait dans l'obligation de faire entrer son armée en territoire belge ; que la Belgique ne voie pas là un acte d'hostilité, qu'elle garde dans la guerre qui va s'engager une neutralité amicale et l'Allemagne s'engage à garantir son indépendance et ses possessions au moment de la paix et de l'indemniser des dommages

(2) Le 9 août, la 3^e armée rapportait au G. Q. G. que les mines de Piennes auraient été détruites par les Allemands qui commettraient de graves excès.

causés, mais elle la traitera en ennemie si elle fait des difficultés à la marche en avant des armées allemandes, *spécialement par une opposition des fortifications de la Meuse (Livre Gris, 20)*.

Il faut toujours barrer le mensonge : rappelons donc que, loin d'avoir eu cette intention de franchir la Meuse entre Givet et Namur, notre haut commandement avait orienté notre concentration face à l'Est — et que, dans l'hypothèse d'une attaque allemande par la Belgique, le point terminus de notre aile gauche était à Mézières.

La Belgique repoussait ces outrageantes propositions de l'Allemagne et saisissait les puissances garantes, la France et l'Angleterre. L'Angleterre répondait que « si la neutralité belge était violée, c'était la guerre avec l'Allemagne » (*Livre Gris, 26*). La France offrait son concours absolu : le *Livre Bleu* anglais (n° 155) avance même que le 3 août, le ministre de la Guerre français offrait l'appui de 5 corps d'armée, mais je n'ai trouvé dans les documents officiels mis à ma disposition aucune confirmation d'une telle proposition.

Le 2 août, à 19 h. 30, le général en chef faisait jouer la variante à la concentration prévue par le plan 17, et reportait vers le Nord les zones de débarquement de la 4^e armée « de manière de permettre à cette armée de passer toute entière par le nord de Verdun entre les 3^e et 5^e armées. » (*T, 3407, G. Q. G., pièce 4.*)

Le 4 août, à 6 heures, les troupes allemandes franchissaient la frontière belge. La Chambre des Représentants groupée autour de son roi se dressait pour venger l'insulte de ses frontières : « Un pays qui se défend, déclarait son roi magnanime, s'impose au respect de tous et ne peut pas périr ; Dieu sera avec nous. »

Le même jour, au Reichstag, le chancelier de Bethmann-Hollweg, exposant ces faits, expliquait ainsi cette violation des prescriptions du droit des gens : « La France a déclaré à Bruxelles qu'elle était résolue à respecter la neutralité de la Belgique aussi longtemps que l'adversaire la respecterait,

mais nous savions que la France se tenait prête pour envahir la Belgique. La France pouvait attendre, nous pas : une attaque française sur notre flanc dans la région du Rhin inférieur aurait pu devenir fatale... » Et la conclusion inoubliable que « la nécessité ne connaît pas de lois ».

Le même jour, le Secrétaire d'État von Jagow confirmait ces intentions à l'ambassadeur belge à Berlin : « Que l'armée belge ne fasse pas sauter les ponts, qu'elle nous laisse occuper Liège et se retire sous Anvers... et nous promettons non seulement de respecter l'indépendance belge, la vie et la propriété des habitants, mais encore de vous indemniser. » — « Un peuple ne peut vivre sans honneur », fut la réponse du baron Beyens (2^e Livre Gris, 25).

Faisant connaître à l'Angleterre, à la France et à la Russie cette pénétration des armées allemandes, le gouvernement belge leur adressait un appel en vue d'une action concertée et commune. « La Belgique, disait-il, est heureuse de pouvoir déclarer qu'elle assurera la défense de ses places fortes. » (*Livre Gris*, 40, 42, 43.) La Belgique précisait loyalement ainsi la mesure et les limites de sa coopération militaire. Et le haut commandement français était avisé par le lieutenant-colonel Brécard, envoyé par lui le 5 août, en mission à Bruxelles « pour assurer une coopération efficace et aussi complète que possible des mouvements et opérations militaires des armées belges et des armées françaises » que l'armée belge, surprise en pleine organisation par la déclaration de guerre, manquait de cadres, « qu'elle était uniquement destinée à garantir la sécurité du sol national, non à faire une guerre offensive... et que la défense de la Belgique, après la ligne Liège-Namur, c'était le camp retranché d'Anvers » (1).

(1) Le lieutenant-colonel Brécard rapportait qu'il avait demandé au chef d'État-major belge s'il ne comptait modifier la position très éparse de ses divisions et ses intentions au sujet de l'emploi ultérieur

Le 4 août, à l'ambassadeur anglais Goschen qui le sommait d'avoir à respecter la neutralité de la Belgique, le Secrétaire d'État Jagow dévoilait nettement le plan allemand :

« Il nous faut pénétrer en France par la voie la plus rapide et la plus facile, de manière à prendre une bonne avance et pouvoir frapper un coup décisif le plus tôt possible. C'est pour nous une question de vie ou de mort, car, si nous avions passé par la route plus au sud, nous n'aurions pu, vu le petit nombre de chemins et la force des forteresses, espérer passer sans rencontrer une opposition formidable impliquant une grosse perte de temps qui aurait été autant de temps gagné par les Russes pour amener leurs troupes sur la frontière allemande. Agir avec rapidité, voilà le maître atout de l'Allemagne. » (*Livre Bleu*, 60.)

Le 5 août, au matin, commençait l'attaque des forts sud de Liège ; le 7, les Allemands prenaient la ville ; la résistance se poursuivait énergique sur les forts au nord. Le 9 août, le gouvernement allemand faisait à la Belgique une offre de médiation, d'ailleurs noblement repoussée, et où il avouait son intention de

de son armée, qu'il avait tenté de faire sentir qu'il eut été plus avantageux de porter en avant une ou plusieurs des divisions de campagne de façon à les mettre en situation d'agir sur les troupes allemandes tentant le passage de la Meuse, mais qu'il s'était heurté à une résistance qui sera, croyait-il, difficile à vaincre. Il concluait :

« En résumé l'impression générale que j'ai recueillie de mon voyage à Bruxelles est que la nation belge est prête à tous les sacrifices pour sauver sa liberté. Elle compte sur son armée. Le soldat belge se bat bien : il est résistant et courageux. Mais le commandement est insuffisant... Quant au rôle qui sera dévolu à l'armée belge par le gouvernement du Roi, il est impossible actuellement de le préjuger : il dépendra des circonstances. Si elles nous sont favorables, peut-être l'armée belge passera-t-elle la Meuse et interviendra-t-elle sur le flanc droit de l'armée allemande. Mais c'est là une hypothèse à laquelle il ne faut ajouter qu'une foi très lointaine. Le commandement belge a les yeux tournés plutôt du côté d'Anvers que du côté de la frontière allemande. »

prendre Liège comme point d'appui de ses opérations militaires ultérieures (*Livre Gris*, 62).

Le général commandant en chef français, quand il connut la violation de la neutralité de la Belgique et l'attaque sur Liège, comprit que les Allemands essayaient un mouvement d'enveloppement sur son aile gauche, mais il ne paraît pas douteux qu'il ne se rendit pas compte de l'extension de ce mouvement et qu'il n'en vit le développement que par la rive droite de la Meuse et par les Ardennes.

Il semble aussi qu'il sous-estima les forces de l'adversaire. Le général Sarrail a versé à la Commission de Briey une note du service des renseignements du G. Q. G. à la date du 6 août 1914 sur la concentration allemande : « De l'ensemble des renseignements recueillis sur les emplacements initiaux, — y est-il dit, — il semble que l'on peut conclure que les Allemands exécutent un plan de concentration, conçu il y a deux ans, et dont on a eu communication ». Ladite note évaluait à 26 corps et 5 corps de réserve, répartis en 5 armées, les forces allemandes établies « face à la France » : « Ces armées, y est-il ajouté, n'ont pas de divisions de réserve, ce qui semble indiquer qu'elles forment essentiellement la troupe de choc » (1).

C'est vraisemblablement cette conviction qui inspira l'instruction générale n° 1, en date du 8 août 1914, 7 heures, strictement personnelle aux généraux commandants d'armée et à leurs chefs d'état-major (2).

Le général en chef estime que le groupe principal des forces allemandes est autour de Metz, devant Thionville et dans le Luxembourg : il le voit ainsi établi « soit pour déboucher vers

(1) Voir ce document dans la déposition du général Sarrail. *Procès-verbaux de la Commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France*, t. I^{er}, p. 360. Dans une note ultérieure du même service des renseignements du G. Q. G., ce chiffre des forces allemandes est réduit à 20 corps d'armée. (Voir ci-après, page 93, note 1.)

(2) T. 3407. G. Q. G.

l'ouest, soit pour converger vers le sud, en s'appuyant sur la place de Metz ». Au nord, une armée allemande, où l'on trouve les éléments de 5 corps d'armée ⁽¹⁾ a pénétré en Belgique et est engagée en partie contre les forces belges.

L'intention du général en chef, dans ces conditions, est « de rechercher la bataille, toutes forces réunies, en appuyant au Rhin la droite de son dispositif général » : l'aile droite, les 1^{re} et 2^e armées, devant qui « les forces ennemies ne paraissent pas dépasser la valeur de 6 corps d'armée » exécutera la mission offensive qui lui est assignée par les directives du plan 17.

La 1^{re} armée prendra donc pour objectif l'armée allemande de Sarrebourg, le Donon, Vallée de la Bruche et « cherchera à la mettre hors de cause en la rejetant sur Sarrebourg et la Basse-Alsace ». Pour faciliter cette attaque du gros de la 1^{re} armée, le 7^e corps avec la 8^e division de cavalerie, gagnera rapidement sur Colmar et Schlestadt, assurera la sécurité sur la droite en détruisant les ponts du Rhin et masquant Neuf-Brisach. Et, cela fait, le 1^{er} groupe de divisions de réserve, renforcé par les divisions de réserve des Alpes, se chargera « de la surveillance de Neuf-Brisach, de l'investissement de Strasbourg et de la protection de la Haute-Alsace ».

La 2^e armée, se couvrant face à Metz, agira offensivement, avec trois de ses corps d'armée — laissant les deux autres à la disposition du général commandant en chef — en direction générale de Sarrebrück, sur le front Dieuze, Château-Salins, Delme, et se reliant à la 1^{re} armée par la région des Etangs.

Le reste du dispositif — centre et aile gauche — était mis en position d'expectative : « Le général commandant en chef repor-

(1) Ce renseignement avait été donné le 7 août par le service des renseignements du ministre de la Guerre, dans son Bulletin de renseignements n° 19 et transmis par téléphone à 8 h. 15 au G. Q. G. Il y est dit que « les troupes entrées en Belgique appartiennent aux 2^e, 7^e, 5^e, 4^e et 3^e corps et que les 8^e et 13^e corps sont dans le Luxembourg. »

terait au besoin en arrière la gauche de son dispositif pour éviter un engagement qui pourrait être décisif pour l'une des armées, avant le moment où les autres seraient en mesure de l'appuyer ; mais il est possible que nous ayons le temps de porter notre aile gauche en avant, dans l'hypothèse où la droite allemande serait retardée devant Liège ou se rabattrait vers le Sud. »

La mission assignée à la 5^e armée établit bien que le mouvement débordant par la Belgique était escompté par les Ardennes et en direction de Mézières, puisque cette armée — extrême aile gauche du dispositif — avait ordre de « resserrer son dispositif entre Vouziers et Aubenton », de manière à pouvoir monter une attaque en forces sur tout ce qui déboucherait entre Mouzon et Mézières, ou, le cas échéant, franchir elle-même la Meuse sur ces deux points.

A la droite de la 5^e armée, la « 4^e armée, réunie entre Servon, Aubréville et Souilly, se tiendra prête à attaquer, entre Meuse et Argonne, les forces adverses qui auraient franchi la Meuse au nord de Vilosnes, ou à passer elle-même la Meuse au nord de Verdun ».

Le rôle assigné à la 3^e armée est également à deux fins : « S'établir sur le front Flabas, Ornes, Vigneulles, Saint-Baussant, prête à agir dans la direction du nord, l'aile gauche marchant sur Damvillers, ou à contre-attaquer toutes les forces qui déboucheraient de Metz » ; dans le premier cas, ajoute l'instruction, « les deux corps de gauche de la 2^e armée pourraient être rattachés à la 3^e armée pour la bataille » — indice, semble-t-il, que le commandement réservait à cette 3^e armée une mission décisive.

Le général en chef n'avait pas entièrement négligé — comme beaucoup l'ont cru et comme je l'avais cru moi-même — l'hypothèse que le mouvement débordant de l'aile gauche allemande pourrait se faire par l'une et l'autre rive de la Meuse, et il semble qu'il ait, dans une certaine mesure, tenu compte de la suggestion que lui avait faite, le 31 juillet, le général Lanrezac ; mais

il restait convaincu que ce mouvement par la rive gauche ne devait pas avoir une grande importance, et il estimait qu'il suffirait, pour y parer, des divisions de l'armée anglaise et du 4^e groupe de divisions de réserve, ce dernier avec mission « d'organiser une position autour de Vervins, de manière à assurer un débouché, soit face au nord, soit face à l'est ».

Aucune mention n'est faite, dans cette instruction, de l'armée belge, pour qui l'on jugeait sans doute suffisante la tâche de défendre ses places fortes.

Sur la tactique à employer, le document est fort net : « Les commandants d'armée prescriront, dès maintenant, les mouvements préparatoires de nature à faciliter l'offensive et à la rendre foudroyante. »

